

Jojo-lita

Précautions et protocole de décharge

Précautions et contre-indications :

Ne pas être sous l'influence de stupéfiants, de l'alcool, anticoagulants, corticoïdes, aspirine.

Ne pas être en chimiothérapie, radiothérapie, cancer évolutif, hémophilie, diabète, allergies (sous conditions à approfondir avec le tatoueur), maladies auto-immunes, virales, grossesse, port de pacemaker, pathologie cardiaque récurrente, épilepsie.

En cas d'herpès, la praticienne ne pourra pas tatouer la partie souhaitée. Un traitement sera recommandé à la personne et devra être pris avant le jour du tatouage.

En cas de tatouage reconstituteur (post-cicatriciel), la personne devra fournir une attestation du médecin certifiant que la zone à tatouer est autorisée au tatouage.

Protocole de décharge :

Je déclare accepter par la présente décharge :

- + Les recommandations données par la praticienne afin de réaliser le tatouage dans les meilleures conditions d'état et de santé.
- + La capture vidéo de l'acte ainsi que la publication de ce film sur le site web de la praticienne à des fins uniquement de démonstration et publicitaires et je consens ainsi à donner mon image pour ce faire.
- + Le projet établi avec la praticienne avant l'acte qui sera consigné sur une fiche client conservée par la praticienne.

Je m'engage à déclarer :

- + Tout antécédent médical et tout traitement susceptible de contre-indiquer l'acte.
- + Avoir reçu toutes les informations sur le contenu de la séance (pratique, nature de l'acte, matériel à usage unique, risques et conséquences éventuelles et exceptionnelles)

J'autorise la professionnelle à pratiquer sur mon corps l'acte de tatouage une fois que la décharge et la fiche de création du projet à tatouer sont signées et approuvées par les deux partis.

Fait à

Le

Signature de la praticienne :

Signature du client :
(précédée de la mention « bon pour accord »)